ESSAI

SUR

DEUX COMTES DE NEVERS

HERVÉ DE DONZY — GUY DE FOREZ MAHAUT DE COURTENAY

COMTES ET COMTESSE DE NEVERS DE 1199 A 1257

PAR

RENE DE LESPINASSE

Le but de cette étude est de rassembler les actes des comtes de Nevers et d'établir ainsi leur histoire pendant la première moitié du treizième siècle.

Les actes originaux sont peu nombreux; il nous a fallu souvent recourir à des copies ou à des analyses d'actes.

Plusieurs faits étaient déjà connus isolément, mais ils étaient acceptés sans qu'on en eût des preuves; nous avons tâché de les découvrir et de fixer irrévocablement leur existence et leur date.

I

HERVÉ DE DONZY

Philippe Auguste marie Hervé de Donzy à Mahaut de Courtenay et leur donne le comté de Nevers en 1199.

Le comte et la comtesse confirment les priviléges du bourg

et couvent de Saint-Étienne de Nevers. Les autres actes sont rares, parce que le comte est retenu fort longtemps à la guerre contre Jean, roi d'Angleterre; le nom de Hervé figure dans presque tous les actes que rendit Philippe Auguste en Normandie et en Poitou.

De 1209 à 1215 Hervé se trouve à la croisade des Albigeois où s'il s'acquit une grande réputation de valeur, mais s'attira

le ressentiment de plusieurs seigneurs.

Puissance des évêques d'Auxerre. Les barons de Donzy relevaient de l'évêque d'Auxerre et devaient le porter à son entrée dans la ville. Hervé reconnaît ce droit en 1209.

Le comte de Nevers achète les châtellenies de Saint-Sauge, la Marche, Sens en Puysoie, Montfaucon. Différents accords avec le sire de Beaujeu.

1212. Violences de Hervé contre l'abbaye de Vézelay qui semblent atténuées par la modération dont le pape use dans ses reproches. Il en obtient la répression en accordant à Hervé une dispense pour son mariage avec Mahaut, contracté à un degré prohibé.

Jugement de l'évêque d'Orléans Manassès au sujet des violations de suzeraineté commises par Hervé envers l'évêque

d'Auxerre.

1214. Hervé suit le parti du comte de Flandre et combat contre la France avec Jean sans Terre. Cependant le roi, pour le rendre plus fidèle, conclut le mariage de sa fille, Agnès de Nevers, avec Philippe, son petit-fils, à Melun, 1215.

Le futur étant mort, Agnès épousa Guy de Châtillon en 1219. Le comte de Nevers est reçu membre du chapitre de Saint-

Martin de Tours, en 1216.

Il part pour la croisade avec Mahaut au mois d'août 1218; en passant à Gênes, ils font leur testament. Le pape le traite dans ses lettres comme le plus puissant seigneur de la croisade. Il quitte brusquement Damiette et revient en France recueillir les comtés d'Auxerre et de Tonnerre laissés vacants par la mort de Pierre de Courtenay. Incertitudes qui planent

sur les jours de ce prince de 1216 à 1224. — Difficultés de Hervé à Auxerre en 1220.

Le comte Hervé meurt entre les mois d'avril et d'octobre 1221.

Cette date, sur laquelle on n'a rien eu de certain jusqu'ici, résulte des actes que nous reproduisons. Il est encore impossible de la mieux fixer.

Mahaut reste veuve pendant cinq ans, elle jure soumission au roi; elle rend hommage à l'évêque de Clermont et en reçoit de plusieurs vassaux; elle fait de nombreuses donations surtout à Lépau et à Bellary, couvents fondés par Hervé.

Elle obtient, devant le roi, la garde du prieuré de la Charité, et abandonne à ce même prieuré tous les droits qui pourraient prêter matière à contestation.

П

GUY DE FOREZ

Mahaut épousa Guy, comte de Forez; la date du mariage n'est pas encore bien fixée; d'après les actes on peut la placer entre les mois de mai et de septembre de l'année 1226.

Nombreux priviléges accordés par le comte Guy aux habitants des bourgs; ce ne sont pas de véritables communes, mais seulement l'abolition de la mainmorte et la fixation annuelle du cens. L'initiative vient des seigneurs; contrairement aux villes ecclésiastiques, les villes soumises au comte n'ont encore donné aucun signe d'insurrection; à Nevers même, affranchi en 1231, les comtes furent toujours les véritables maîtres.

1228. Yolande de Châtillon, petite-fille de Mahaut, est promise au fils du sire de Bourbon.

1231. Le comte cède des fiefs en échange de la sénéchaussée de Gaucher de Joigny. Il rend, en 1235, un règlement contre les violences commises sur les laboureurs, les terres les moissons, et en faveur des femmes serves. En 1259, avant de partir pour la croisade, il confie l'administration du comté de Nevers à Mahaut, et s'arrange pour le mariage de l'arrière petite-fille de Mahaut, Agnès de Bourbon avec le fils aîné du duc de Bougogne. Guy meurt en Orient le 51 juillet 1241.

Ш

MAHAUT

La comtesse Mahaut règle la succession de son mari avec Guyot, son beau-fils, héritier des biens du Forez. Elle conserve toutes les terres qu'elle possède de son chef en Nivernais.

Procès au sujet des biens héréditaires de Pierre de Courtenay dans le comté d'Auxerre; hommages que prête Mahaut aux évêques d'Auxerre et de Clermont, en 1245.

Rentes qui sont constituées à la comtesse de Nevers, sa vie

durant, par plusieurs couvents, de 1235 à 1242.

Différents actes de Mahaut avec ses vassaux ; confiscation du fief de Guillaume de Verrières en 1249.

Mahaut fait son testament à Coulanges-sur-Yonne en 1257 et meurt à l'âge de 69 ans.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse isolément et sous sa responsabilité personnelle.

(Réalement du 10 janvier 1860, art. 7.)